



PREMIER JOUR DE COTATION DES ACTIONS CYBERGUN REGROUPÉES (ALCYB / FR0013505583), AJUSTEMENT DES CARACTÉRISTIQUES DES BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET RÉDUCTION DU NOMINAL

19 mai 2020.

CYBERGUN annonce la réalisation, conformément au calendrier annoncé le 6 avril 2020, du regroupement des actions composant son capital social, à raison de 1 action nouvelle contre 3 800 anciennes, et le début, à compter de ce jour, des négociations des actions issues du regroupement.

Ce regroupement permet au groupe de renouer avec un cours de Bourse plus conforme aux standards du marché et aux attentes des investisseurs, tout en tendant à réduire la volatilité du titre.

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre d'actions regroupées : 2 031 169 titres ;
- Code ISIN des actions regroupées : FR0013505583 ;
- Code mnémonique des actions regroupées : ALCYB.

L'actionnaire qui n'a pas pu obtenir un nombre d'actions multiple de 3 800 sera indemnisé à hauteur de ses rompus restants dans un délai de 30 jours par son intermédiaire financier.

Toutes les opérations relatives au regroupement auront lieu auprès d'Euronext Paris selon le calendrier indicatif suivant :

| OPERATIONS DE REGROUPEMENT | |
|--|------------|
| Première cotation des actions nouvelles | 19/05/2020 |
| Record date | 20/05/2020 |
| Attribution des actions nouvelles | 21/05/2020 |
| GESTION DES ROMPUS | |
| Date début indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers | 25/05/2020 |
| Date limite indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers | 26/06/2020 |

En conséquence du regroupement d'actions, la parité d'exercice des bons de souscriptions d'actions (BSA) émis par la société est ajustée de manière proportionnelle à la valeur nominale de l'action. Ces ajustements sont applicables à compter de l'attribution des actions nouvelles issues du regroupement d'actions de la Société, soit le 21 mai 2020.

Les nouvelles parités sont les suivantes :

- 3 800 BSAR₁ (ISIN FR0013340809) donneront le droit de souscrire à 1 action à un prix unitaire de 4 750 EUR par action ;
- 15 200 BSAR₂ (ISIN FR0013340817) donneront le droit de souscrire à 1 action à un prix unitaire de 7 600 EUR par action ;
- 38 BSA_{K1} (ISIN FR0013507977) donneront le droit de souscrire à 1 action à un prix unitaire de 7,22 EUR par action ;
- 38 BSA_{K2A} (ISIN FR0013507985) donneront le droit de souscrire à 1 action à un prix unitaire de 3,80 EUR par action ;
- 38 BSA_{K2B} (ISIN FR0013508009) donneront le droit de souscrire à 1 action à un prix unitaire de 6,08 EUR par action ;
- 3 800 BSA_{ABO} émis par la Société le 30 janvier 2019 au profit de European High Growth Opportunities Securitization Fund donneront le droit de souscrire à 1 action à un prix unitaire de 3,80 EUR par action¹.

La société met à disposition sur son site Internet un tableau de synthèse des principales caractéristiques des BSA en circulation ainsi que leurs modalités d'ajustement.

Pour rappel, dans le cadre de la mise en œuvre de ce regroupement, les titulaires de BSA, d'OCEANE (dont le groupe Alpha Blue Ocean) ainsi que de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, et dont la période d'exercice est en cours, sont informés que, conformément aux dispositions des articles L. 225-149-1 et R.225-133 du Code de commerce, le conseil d'administration de CYBERGUN a décidé de suspendre la faculté d'exercice de l'ensemble des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société jusqu'au 25 mai 2020 (inclus).

RÉDUCTION DE LA VALEUR NOMINALE DE L'ACTION

La Société a également procédé à la réduction de la valeur nominale de l'action regroupée à 1,45 EUR, faisant usage de la délégation de compétence et des autorisations conférées aux termes de la 3^{ème} résolution de l'Assemblée Générale du 18 mars 2020.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de CYBERGUN : www.cybergun.com

CYBERGUN est un acteur mondial du tir de loisir, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance. Lors de son exercice clos au 31 mars 2019, la société a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de 28 MEUR. Les titres CYBERGUN (FR0013204351 – ALCYB) sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

¹ Un mécanisme d'ajustement des caractéristiques des BSA_{ABO} peut être mis en œuvre dans certaines dispositions décrites sur le site Internet de la société

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES-LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Nicolas BOUCHEZ au +33 1 53 67 36 74

ATOOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86